

## Venez broyer du vert ! C'est une invitation du SMCD Sud

### Rendez vous à la déchèterie

L'opération se tiendra le mardi 22 Novembre sur la Déchèterie de Mirande de 14h à 18h. Lors de cette démonstration, chacun pourra amener ses branchages (petits branchages < 8 cm) et repartir directement avec son broyat. Dans ce cas, nous demandons aux participants de prévoir un contenant.

Les différentes utilisations du broyat vous seront présentées à cette occasion. En effet, grâce à cette technique, le broyat ne constitue plus un déchet mais pourra devenir une matière organique de qualité pouvant être directement valorisée dans un potager ou un jardin ornemental. Bref, il s'agit d'un moyen intéressant de réduire ses déchets et ceux traités par la Collectivité, de faire des économies et de préserver l'environnement.

Pour rappel, brûler ses déchets verts est interdit. En effet, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de polluants qu'un parcours de 6 000 km avec une voiture diesel.... Pour autant des solutions existent, le compostage est adapté aux déchets de tontes et tailles de petits végétaux, en revanche le traitement des ligneux requiert l'utilisation d'un broyeur. Venez donc tester cette technique !